



Compte rendu de l'atelier technique Santé et Hygiène
Mercredi 22 et jeudi 23 avril à la DEAL de Saint Denis, La
Réunion



JOURNEE 1 : Mercredi 22 avril 2015

Contexte et présentation des objectifs de l'atelier

Cet atelier organisé à la DEAL de Saint Denis était le dernier moment d'échange avant le séminaire annuel de Mayotte des 9 et 10 juin. Le besoin d'organiser une rencontre sur cette thématique fait suite aux attentes exprimées lors des différentes missions préparatoires à la création de ce réseau d'acteurs.

Cette problématique représente un enjeu global pour tous les territoires de l'Océan Indien. La sensibilisation des populations au lien qualité de l'eau-santé doit encore être menée. Les échanges entre professionnels des territoires de l'OI ont permis d'avoir la présentation de différentes approches pour améliorer la santé et l'hygiène sur l'OI.

L'approche proposée est d'aborder la question dans un premier temps sous l'angle de la protection de la ressource comme facteur d'amélioration de la santé puis dans un second temps sur la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques sanitaires.

Les enjeux de santé publique relèvent dans tous les territoires de politiques publiques qui sont mises en place par les organismes d'Etat pour lutter contre les risques de maladies hydriques et environnementaux. Ils s'adressent à toute la population mais les discours sont différents selon les publics visés.

Les acteurs impliqués pour garantir la eau de qualité sont nombreux et ont chacun un rôle et une mission à jouer (de l'exploitant à l'utilisateur).

Aux Comores, on assiste à une réduction du nombre de cours d'eau avec une pression de plus en plus forte sur les masses d'eau. Les pollutions dans les rivières augmentent en partie liées à l'absence de programmes de protection de la ressource et de politique d'assainissement de la part des autorités. Les usagers ont également adopté des habitudes qui nuisent à la préservation de la ressource.

A Madagascar, le faible taux d'accès à l'EP et l'assainissement entraîne une forte prévalence de maladies d'origines hydriques. La pratique de la défécation à l'air libre est encore très répandue dans certaines régions ce qui augmente considérablement les risques sanitaires. Les acteurs du développement travaillent activement à promouvoir le changement de comportements des populations grâce à la sensibilisation à l'hygiène et en développant l'accès à l'assainissement.

A Mayotte, les périmètres de protection pour préserver une ressource déjà fragile sont en cours d'installation. Même si des installations de traitement existent l'assainissement est encore trop négligé ce qui a des conséquences sanitaires et environnementales déjà visibles (ex : interdiction de baignade).

A La Réunion, la consommation d'eau est, comme en France métropolitaine, très élevée, mais il existe une propension plus forte de maladie de type gastroentérite. La qualité de l'eau reste inégale sur le territoire malgré de gros investissements réalisés ces dernières années sur l'assainissement.

Cet atelier devra donc se faire croiser les expériences existantes en matière de protection de la ressource et de sensibilisation des usagers pour faire émerger des collaborations inter îles.

Thème 1 La protection de la ressource

Les Plans de Gestion de Sécurité Sanitaires des Eaux(PGSSE), Dominique Maison ARS-OI

Le PGSSE est une approche de protection de la ressource développée à partir d'une approche anglo-saxonne par l'Organisation Mondiale de la Santé où le rôle de l'exploitant est beaucoup plus fort dans le cadre du contrôle sanitaire.

Ces principes sont la plupart du temps repris dans le cadre d'interventions humanitaires, au niveau nationale et européen (directive). A La Réunion le futur SDAGE 2016-2020 intègre cette approche.

Le PGSSE est un plan de gestion de risques élaboré en fonction d'un certain nombre de valeurs cibles définies pour protéger la santé des populations et des consommateurs. Il essaie de définir des valeurs acceptables pour la communauté en fonction de l'état des lieux pour une approche coûts bénéfiques. Un large spectre de facteurs est pris en compte (sociaux, économiques). Ces recommandations de l'OMS sont ensuite reprises dans le cadre des politiques nationales.

L'approche PGSSE se base sur la prévention du risque plutôt que sur la réponse à un risque curatif. L'inconvénient dans ce type de système et qu'une fois qu'une pollution est constatée, l'eau est polluée et a déjà été consommée ce qui peut représenter un risque élevé pour la santé des populations. La prévention est aussi adaptée pour répondre aux moyens dont le territoire dispose pour contrôler ces paramètres.

Exemple : Au début du 20^{ème} siècle à Paris seul deux laboratoires étaient en mesure de contrôler tous les pathogènes. Les laboratoires ne pouvaient pas répondre à la demande en analyse. Une réduction du nombre de paramètres a permis d'améliorer le contrôle.

L'approche préventive des PGSSE suppose la mise en place d'un cadre global visant à prévenir toutes contaminations des eaux. Un système d'alerte existe qui permet de corriger dans les meilleurs délais les problèmes constatés. Les risques sont gérés à des points de contrôle qui font l'objet d'un suivi.

Une approche multi barrière pour la gestion de la sécurité sanitaire des eaux est mise en place. Si une barrière lâche, une autre prend le relais, sans cela c'est tout le système qui s'effondre.

Ces principes ne sont pas nouveaux et sont déjà mis en œuvre dans un certain nombre de territoires. C'est la gouvernance dynamique innovante proposée par le PGSSEE qui en fait sa valeur. On recherche une amélioration continue dans le respect des responsabilités de chacun de la qualité de l'eau.

Des objectifs réalisables, par étapes avec un diagnostic partenarial servant à identifier des jalons sont recherchés. On peut ainsi associer les moyens disponibles en fonction des objectifs définis dans le groupe de travail PGSSE.

Ce cycle dynamique permet d'avoir un document et un cadre en mouvement qui s'adaptent à l'évolution des normes et des politiques mises en œuvre.

Il n'y a pas d'échelle particulière pour les PGSSE, cela peut aller du simple puits à tout un bassin versant. L'important est d'inclure toutes les parties prenantes sur le territoire concerné pour établir un diagnostic réaliste et mettre en place les procédures adéquates.

A Madagascar, cet écart entre les textes réglementaires et la réalité sur le terrain pose un problème. Les textes existent mais ne sont pas appliqués par manque de moyens mais aussi par inadéquation avec les objectifs mentionnés. Les exploitants ne réalisent pas toujours des contrôles sur la qualité de l'eau distribuée et la commune ne peut pas les forcer à le faire. Les risques de contaminations sont élevés. Aux Comores l'AFD investit dans le secteur sur plusieurs projets d'EP avec la mise en place de procédure de contrôles. L'UCEA et l'UCEM devront anticiper le renouvellement des réactifs pour maintenir la qualité de l'eau à un certain seuil mais se pose le problème de la disponibilité de ces réactifs. A Mayotte les périmètres sont en cours d'installation mais pour le SIEAM c'est une mesure qui aurait du être mise en place dès le début des systèmes d'adduction d'eau car aujourd'hui il y a de nombreuses difficultés et dangers qui rendent difficilement atteignables les obligations réglementaires.

La gestion intégrée par bassin versant à La Réunion, Faïçal Badat Office de l'Eau Réunion

L'approche par bassin versant a pour objectif principal de limiter la pression sur la ressource sur un périmètre bien défini. On traduit aussi cette approche par la GIRE ou Gestion Intégrée de la Ressource en Eau. Ses fonctions sont :

- Hydrologique : récupère les eaux de pluie pour les restituer sous formes de ruissellements dans les cours d'eau
- Ecologiques : des microsystemes sont constitués par diverses réactions entre être vivants avec la constitution d'un habitat
- Socio-économiques : doivent concilier les pratiques des usagers qui ont un impact sur le bassin avec sa préservation

La gestion intégrée par bassin versant implique une concertation de l'ensemble des acteurs ayant un impact sur le milieu. Cette démarche implique la gestion de l'ensemble du cycle de l'eau, notamment celle des eaux usées dans le cadre des centres urbains. La population augmentant les besoins sont de plus en plus forts ce qui entraîne des rejets plus importants qui impactent la qualité de l'eau. L'érosion liée à divers phénomènes (déforestation, urbanisation) est intégrée à la GIRE par bassin versant pour en limiter ses effets. Les enjeux sont multiples puisqu'il faut maintenir la ressource dans un état satisfaisant tout en préservant les activités et la santé humaine.

Les acteurs entrant en jeu sont nombreux et une connexion doit exister entre les différents secteurs pour coordonner les politiques. C'est une démarche dont on mesure les impacts sur le long terme, qui demande des moyens d'action et surtout une forte volonté.

Le financement est basé sur divers principes selon les territoires : aide internationale, usagers. En France et à la Réunion le principe est celui du pollueur-payeur. Le pollueur c'est aussi l'utilisateur qui paie une redevance sur sa facture d'eau. Ces redevances servent à financer des actions de protection de la ressource pour atteindre les objectifs fixés par la loi.

Dans la pratique cela se traduit par différents documents de planification sectorielle (SDAGE, SAGE, contrats de rivière). A La Réunion 4 périmètres de SAGE.

La Réunion se caractérise par une consommation d'eau élevée 200m³ eau/an/habitant, ce qui implique des mesures pour permettre le renouvellement de la ressource. Des outils de communication peuvent être utiles et sont développés par l'Office : les Chroniques de l'Eau qui informent l'utilisateur des problèmes rencontrés sur le territoire.

Les risques naturels, Eric Chabanne, Saphir, Filiao,

Toutes les îles sont soumises à de forts risques face aux aléas naturels dans un contexte de réchauffement climatique qui ne fait qu'accentuer ces phénomènes. En cas de catastrophe, il faut réagir vite mais des moyens préventifs sont également possibles pour faciliter la réponse et limiter les impacts.

Ces risques naturels vont venir affecter soit :

- La disponibilité de la ressource
- La qualité de la ressource
- La capacité de distribution
- La possibilité d'accéder aux installations

Ces différents points peuvent affecter la distribution d'eau aux usagers et altérer la qualité de l'eau produite.

Des actions préventives doivent permettre d'anticiper toutes ces éventualités en fonction du risque évalué. On peut regrouper ces actions en deux catégories : la mise en sécurité des ouvrages et la préparation à la réponse donnée. C'est toute une logistique qu'il faut mettre en place pour assurer dès l'épisode naturel terminé, la réponse avec des moyens humains et techniques adéquats.

Au moment de l'aléa, il n'y a rien à faire sauf à se mettre en sécurité et préparer la gestion de l'après-crise.

Le diagnostic des installations doit être réalisé en premier lieu pour évaluer et prioriser les actions à mettre en œuvre pour produire, traiter, stocker et distribuer l'eau. Des risques peuvent encore exister, il faut donc être prudent sur les interventions. A la fin de cette phase, les autorités et exploitants disposent d'un état des lieux complet pour planifier les interventions. L'information est garantie et certaine.

Les principaux problèmes que l'on peut rencontrer après un aléa naturel sont le colmatage des prises d'eau, les ruptures de canalisations ou l'absence d'électricité. Sur la qualité de l'eau on risque d'avoir une eau turbide et ou avec des risques élevés de contaminations microbiennes. L'information à la population est donc primordiale et une interruption de service peut être prolongée pour éviter un risque sanitaire non maîtrisé.

En cas de prolongement des interruptions, des mesures exceptionnelles sont mises en place comme l'approvisionnement par citerne pour des quartiers délimités. La population est sensibilisée à l'usage de cette eau non potable (bouillir l'eau, la filtrer, ...). Ce sont généralement les solutions mises en œuvre à Madagascar et aux Comores par les organisations internationales comme la Croix Rouge en collaboration avec l'Etat (unité de potabilisation mobile). Des systèmes d'alerte existent mais les autorités peuvent être dépassées par l'ampleur des aléas, et une très longue durée est souvent constatée avant un retour à la normale.

Thème 2 : La sensibilisation de l'utilisateur aux bonnes pratiques

Les moyens d'actions pour sensibiliser la population, Léa Rasolofson-Rajaonah, Cite

Présentation du réseau d'échanges et de capitalisation des pratiques [Ran'Eau](#) à Madagascar pour l'amélioration de l'accès à l'EP, l'hygiène et l'assainissement.

L'hygiène et la santé sont des facteurs déterminants pour le développement des pays et cela passe par un accès aux équipements d'assainissement qui ne sont pas toujours perçus comme importants par les populations à Madagascar. L'intégration d'une démarche de promotion de la santé permet de faire évoluer les comportements. Pour cela il existe différentes approches utilisées par les professionnels du développement et classées selon les groupes cibles et les lieux.

Trois principes clés :

- Lavage des mains au savon LMS
- Utilisation des latrines
- Préservation de la potabilité de l'eau

La communication de masse vise à cibler toute la population d'un certain groupe. Cette communication a lieu lors de grandes manifestations mondiales comme la journée mondiale de l'eau, les journées de l'assainissement, du lavage des mains. Différents types de supports et de moyens sont utilisés. C'est l'occasion de rappeler les grands enjeux et grands principes pour toucher le plus large public possible.

La communication de groupes : approche participative utilisée pour la lutte contre les maladies diarrhéiques. Elle vise à encourager la participation des individus par différentes activités pour améliorer et sensibiliser un groupe d'individus à l'hygiène. On ne distingue pas le sexe, l'âge ou la classe sociale. On prend des exemples concrets et on les relaie à travers des panneaux d'affichage pour avoir une communication « permanente ». La communauté fixe des objectifs à atteindre en termes de couverture de latrine, taux de défécation à l'air libre, ...

La méthode ATPC ou Assainissement Total Piloté par la Communauté. Cette méthode vise à provoquer la honte et le dégoût d'une mauvaise pratique comme la défécation à l'air libre. Un contrat moral est passé avec la communauté pour atteindre l'objectif défini. Une prise de conscience s'opère et tout le public cible s'implique pour éviter les comportements déviants.

La communication interpersonnelle où l'on vise une seule personne. Elle demande des moyens importants car c'est une démarche de porte à porte où l'on va expliquer à chaque interlocuteur les

enjeux de l'hygiène sur la santé. C'est généralement une personne importante dans le ménage qui devra ensuite diffuser la bonne pratique à l'intérieur. Cette approche nécessite un besoin de personnels qualifiés.

Les bons gestes s'acquièrent dès le plus jeune âge. Les enfants ont un pouvoir de réplication et de diffusion des bonnes pratiques au sein des ménages. C'est un public cible très important qui demande un discours adapté. La sensibilisation à l'hygiène dans les écoles est un très bon relai. Les messages doivent être clairs et simples. On utilise des chansons, slogans, mascottes,... Les enseignants sont les premiers relais et doivent aussi être formés à cette thématique. Il en est de même dans les hôpitaux.

Les réseaux comme Ran'Eau ou DioranoWash permettent de partager ces approches pour améliorer les processus et mesurer l'efficacité de ces méthodes.

[Application par l'association Miarintsoa : le lavage des mains au savon \(LMS\)](#), Bernadette Andriajanaka

Quelques chiffres : 1 enfant meurt de diarrhée toutes les 30 secondes (UNICEF), les diarrhées et les infections respiratoires sont responsables de 2/3 des décès d'enfants or le lavage des mains au savon peut prévenir 50 % des décès dus aux diarrhées.

Ce chiffre est élevé alors que c'est un geste simple. Même dans les pays développés, le geste du LMS n'est pas toujours automatique et la transmission de maladie est alors facilitée. Des communications régulières doivent être menées.

A Madagascar c'est la deuxième cause de morbidité et elle représente 5 millions de journées perdues (pas d'école, pas de travail). C'est donc aussi une perte économique pour chaque malade et un frein au développement.

Il est important d'ancrer ce comportement dans les habitudes, notamment celles des enfants mais le manque de moyens disponibles pour l'achat de savon est souvent un frein.

L'association Miarinstoa s'appuie sur trois relais avec trois programmes :

- Les élèves avec les Ecoles Amies de Wash lieu d'apprentissage et d'éducation à l'hygiène
- Les usagers des centres de Santé de Base Amis de Wash, lieu de référence avec des exemples de réalisation pour la sensibilisation à l'hygiène
- Les usagers des lieux publics, fidèles des églises, gargote, etc.

L'intégration de la promotion de l'hygiène dans la stratégie nationale aide à mobiliser des financements et définit une véritable politique pour lutter contre ce problème. La question du savon reste posée car son acquisition représente un coût difficile à prendre en charge d'où l'expérimentation des PPP dans ce secteur. Il existe ainsi d'autres techniques comme la cendre à faire connaître et à expliquer.

Le lavage des mains est aussi à relier au séchage avec un tissu propre et sec. A Mayotte et La Réunion, les problèmes ne sont plus au même niveau, même si le lavage des mains reste un geste simple d'hygiène qui n'est pas toujours automatique. Dans le milieu scolaire, les DOM sont plus confrontés aux actes de vandalismes, les élèves n'ont pas conscience de la rareté de la ressource. On

constate même un refus d'utiliser les sanitaires publics à cause de leur mauvais état ou de l'insécurité. Les élèves ont selon le rectorat besoin d'être confrontés et sensibilisés aux problèmes des populations vivant dans l'Océan Indien pour modifier leur comportement.

Malgré les besoins en matière de sensibilisation, il n'existe que peu de communication sur les territoires de l'OI sur les grands événements, des appuis pourraient être recherchés pour mutualiser les moyens et diffuser des messages communs.

Présentation du programme MEDDEA du Gret ONG de développement, Mamisoa Andriamihaja

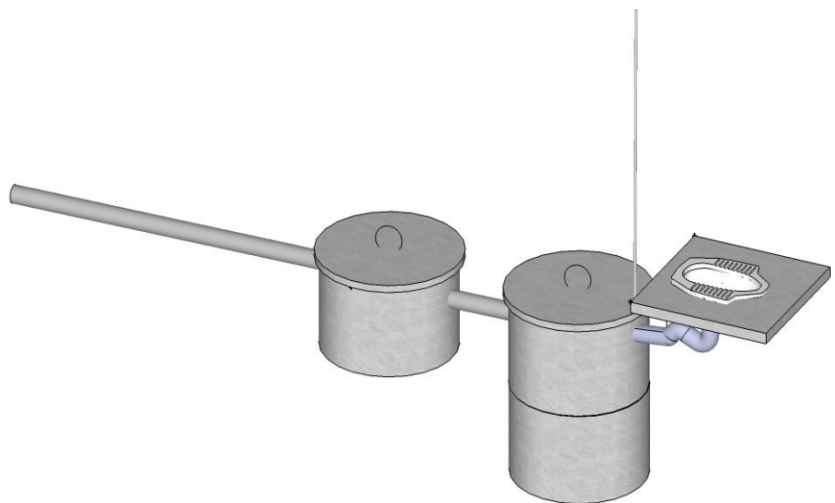
Le Gret développe une approche d'accession en installation sanitaire avec un marketing social pour inciter à l'investissement des ménages et au développement d'une activité économique. La démarche Diontontolo Wash avec des techniques simples et économiques, potentiellement répliquables dans différents contextes.

L'objectif affiché du gouvernement malgache est un taux de couverture de 100% en assainissement à l'horizon 2025. Cela représente 3 600 000 personnes soient environ 12 000 latrines.

Pour sensibiliser les populations, les techniques et outils de communication traditionnels peuvent être utilisés. Le Gret base son approche sur le développement de sanimarchés pour créer une clientèle de l'assainissement et un besoin d'installations sanitaires. Des expositions sont organisées proposant différents équipements à différents coûts.



Kabone Beton, Gret



Fosy Septika Kely, Gret

Des actions commerciales sont mises en œuvre. Le Diontontolo Wash est une marque franchisée avec une véritable identité connue dans plusieurs territoires. L'entrepreneur affilié, garantit une qualité du service et de la construction. Dans la plupart des cas on privilégie l'assainissement non collectif, parfois on peut envisager de raccorder plusieurs ménages à une seule fosse.

La question foncière reste liée au contrôle de l'urbanisme car la question du traitement doit également être prise en compte. Certaines solutions vont résoudre une partie du problème (la collecte) mais augmenter les conséquences sur le long terme (peu de réflexion sur l'évacuation et ou

la valorisation). A La Réunion le modèle économique de l'assainissement n'est pas encore trouvé c'est majoritairement les ressources de l'eau potable qui financent la partie assainissement.

A La Réunion et à Mayotte un programme de latrinsation dans les années 70-80 a été mise en œuvre. La dalle était subventionnée et la construction de la superstructure était laissée aux ménages. Aujourd'hui la nouvelle réglementation rend ces installations non conformes. Les SPANC communaux et intercommunaux en fonctionnement à La Réunion ont établi le diagnostic et le recensement d'une bonne partie des installations ANC. Mais il n'y a que des contrôles périodiques donc pas de mise aux normes. Au vue des derniers travaux structurants, la prochaine politique va être d'agrandir le réseau de collecte pour favoriser le raccordement des populations.

Les expériences de semi collectif avec des Filtres Plantés de Roseaux sont intéressantes à creuser et peuvent facilement se répliquer avec peu de maintenance et de moyens techniques nécessaires. Le SIEAM avec l'IRSTEA participent à ces programmes depuis plus de 10 ans et des résultats intéressants ont été capitalisés.

JOURNEE 2 : Jeudi 23 avril 2015

Cette journée a visé à approfondir les 4 thématiques évoquées la première journée

Thème 1 : Comment accompagner une démarche de protection de la ressource pour limiter les risques de pollution ?

La mise en place de la protection des périmètres de captage est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre les risques de pollution (et donc sanitaires) pour la santé de la population. Différents types de périmètres existent dans les textes réglementaires français : immédiats, rapprochés et élargis. A Madagascar une réglementation similaire existe mais on se heurte à la difficulté d'application.

A Mayotte les périmètres sont encore faiblement mis en oeuvre et la pression démographique sur la ressource entraine des difficultés croissantes pour installer et contrôler ces périmètres. La sensibilisation des populations est également obligatoire car à Mayotte certaines croyances religieuses amènent à penser qu'une eau qui ruisselle est de bonne qualité.

Aux Comores on constate l'absence de tout cadre et obligations. Des négociations peuvent avoir lieu avec les utilisateurs ou le propriétaire mais il n'existe pas de sécurisation des actes. L'engagement est purement moral et ne tient en général pas longtemps. Il faut ensuite une vraie volonté politique pour faire respecter ces décisions. Pourtant les impacts sont visibles puisque les captages doivent être parfois déplacés du fait du tarissement de la source.

Il est important de concilier les habitudes déjà existantes sur le périmètre de protection défini. L'interdiction d'utiliser ce périmètre peut perturber les activités des agriculteurs et engendrer un mécontentement entraînant un non respect probable de la mesure.

A La Réunion on tend de plus en plus à encourager l'auto contrôle des exploitants en collaboration avec les élus. La régie ou l'exploitant assure la sécurité des périmètres. Des actes de vandalisme et des vols sont cependant régulièrement constatés.

L'exemple de la société Eau Vive à Madagascar : la société monopolise une source d'où elle tire son eau en bouteille. Elle a mis en place un immense périmètre hautement sécurisé. Elle a expulsé un grand nombre d'utilisateurs de la ressource et la protection installée est très coûteuse. Cet exemple extrême pose encore une fois la question des moyens disponibles pour ce genre d'action.

Il faut plutôt renforcer la sensibilisation et la concertation avec les usagers pour trouver un consensus entre acteurs. Mais les autorités doivent s'affirmer et soutenir les actions allant dans ce sens.

Sur l'Océan Indien la démarche PGSSE présentée la veille doit aider les acteurs aujourd'hui en place à définir les objectifs atteignables. Un appui des DOM à cette démarche pourra être recherché dans la poursuite des actions du réseau OI.

Thème 2 : Promotion de l'éducation sanitaire de base

Plusieurs messages et techniques existent pour développer la promotion à l'hygiène et de l'éducation sanitaire de base. Comment améliorer la rapidité et l'efficacité du changement de comportement ? Les communications de masse représentent l'occasion de mutualiser les moyens pour toucher le plus grand nombre d'usagers. Les situations contrastées dans les territoires de l'OI doivent faire prendre conscience aux usagers de l'importance de préserver la ressource. Les messages d'hygiène demandent à être répétés dans le temps

Cependant il n'y a pas ou peu de communication sur ces sujets dans les DOM. Il n'y a pas vraiment d'intérêt pour cette thématique de la part des usagers qui considèrent l'eau comme un bien acquis. Le lavage des mains n'est pas évoqué comme prioritaire. On revient plus sur l'éducation au bon comportement, au respect des infrastructures.

Thème 3 : Les aléas naturels quels moyens d'actions ?

Tour de table de différentes actions et des procédures qui sont définies et mises en œuvre en cas de forts aléas :

- A Mayotte lors des fortes pluies, les rivières sont rapidement polluées par divers déchets. Les stations de traitement en cas de débit trop important s'arrêtent et on alimente à partir de l'eau stockée dans les réservoirs. Si l'eau polluée pénètre dans le réseau il faut tout vidanger. Les maires ne connaissent pas bien leurs attributions et ne jouent pas leur rôle pour faire respecter les périmètres. En cas de catastrophe ou de pollution c'est pourtant la responsabilité du maire qui sera engagée.
- A Madagascar, un plan de gestion de crise existe avec un code couleur bien spécifique en fonction du degré de danger pour les populations. Une plate forme regroupe les intervenants pendant les catastrophes naturelles. La gestion de crise s'articule avant tout autour de la potabilisation de l'eau. C'est l'Etat qui coordonne. La société civile est aussi présente pour apporter un soutien matériel et logistique notamment la Croix Rouge Malgache et Française
- A La Réunion le plan ORSEC avec son code couleur définit les procédures à appliquer. On priorise les installations d'alimentation en eau potable et ensuite l'agriculture. On s'appuie uniquement sur les eaux de captage car les eaux superficielles sont vite polluées. C'est lors de catastrophes que l'on se rend compte que la ressource n'est pas sécurisée.

Exemple : une pollution non traitable suite à un éboulement. La ressource alimentait deux communes de manière insatisfaisante, un jour sur deux. . Des recherches ont été effectuées pour mobiliser une autre ressource et ainsi alimenter tous les villages.

- Aux Comores, il n'y a pas de plan de gestion des risques au niveau du gouvernement, un appui est fourni par le Croissant Rouge en cas de catastrophe mais les populations peuvent parfois rester une semaine entière sans alimentation en eau. Sur Grande Comore où siège le gouvernement central, l'armée intervient parfois, mais il n'existe aucune coordination entre les trois îles.

L'écart entre les territoires est important, si des plans de gestion existent sur certains territoires des synergies doivent être trouvées pour essayer de mieux faire face aux risques.

Un besoin de formation des acteurs à la réponse aux aléas naturels sur l'ensemble de la zone a été exprimé ainsi que la mise en place d'un plan de gestion des catastrophes aux Comores.

Thème 4 : La promotion de l'assainissement, un enjeu pour la santé publique

A La Réunion et à Mayotte on réalise des consultations publiques (procédures obligatoires) pour impliquer l'utilisateur notamment dans le cadre des documents de planification sectorielle type SDAGE ou SDAEU. Mais les réponses sont peu nombreuses, lors de la dernière consultation seul 1% des réunionnais sollicités avaient répondu. La question de l'utilisation des bons moyens de communication qui sont propres à chaque territoire reste posée. Radio Freedom à La Réunion ne touchera qu'une certaine classe de la population mais cette classe est peut être justement la cible. Si à La Réunion le message le plus efficace est celui qui va porter sur le volet économique, il reste difficile de mesurer l'impact d'une campagne de communication.

Aux Comores on constate qu'il existe très peu d'installations d'assainissement. En milieu rural les populations sont plus réceptives mais les acteurs manquent de moyens pour mettre en œuvre une sensibilisation à l'assainissement. La priorité est aujourd'hui donnée à l'eau potable sans développer en parallèle l'accès à l'assainissement.

Aux Comores, vis-à-vis de la pérennisation de l'accès à l'eau potable, la responsabilisation peut passer par l'arrêt des bornes fontaines et ainsi obliger le consommateur à participer au service public mais le risque est d'avoir un usager insolvable ou refusant de payer.

Sur l'assainissement, les SPANC sont maintenant bien implantés à La Réunion, il en existe plusieurs en fonction du nombre d'eqHab. Mais le futur passe par le collectif et le nombre ne devrait faire que diminuer. Les installations mises en place dans les années 80 ne sont plus aux normes aujourd'hui et les usagers préfèrent garder un système défectueux tant qu'ils n'en tirent pas de nuisances d'où le rôle des contrôles périodiques pour sanctionner les comportements déviants.

Les échanges avec Mayotte sur la réflexion de l'ANC déjà expérimentée à La Réunion montrent que l'ANC pourra être un secteur à enjeux pour la coopération inter DOM, tout comme les échanges sur l'approche entre Madagascar et Les Comores de la sensibilisation.

Synthèse :

- De grandes disparités entre les quatre territoires qui n'ont pas les mêmes moyens d'actions ni les mêmes objectifs sur les problématiques d'hygiène et de santé publique.
- L'écart entre les textes réglementaires en vigueur et les moyens d'actions représente un frein. Le développement d'outils plus adaptés à chaque contexte type PG SSE, permettra de gagner en efficacité. Un accompagnement par la formation à cette démarche permettrait de fixer des résultats atteignables et d'en mesurer les impacts.
- Il n'y a pas ou peu de communications au moment des manifestations mondiales (journée de l'eau, de l'assainissement) en lien avec le secteur. Chaque territoire développe ses propres méthodes et moyens car les contextes sont à chaque fois différents. Mais une mutualisation est possible avec un socle commun et une ouverture sur le contexte des territoires voisins peut aussi faire évoluer les comportements sur la préservation de la ressource et les questions d'hygiène.
- La gestion des catastrophes naturelles doit pouvoir être renforcée pour les acteurs des différents territoires de l'Océan Indien. La PIROI intervient sur les pays de la zone en appui des autorités. Les acteurs manquent de formation dans ce domaine.
- Le lien entre assainissement et hygiène est difficilement perceptible pour l'utilisateur. Les messages doivent être différents en fonction des territoires et des comportements visés. Cependant on constate que les problématiques communes en lien avec l'hygiène existent et qu'une sensibilisation continue doit être menée. Certaines approches et certains messages doivent être revus afin de mieux toucher les utilisateurs. Le partage de ces approches et de ces techniques d'animations pourrait être un facteur d'amélioration du secteur.

Liste des participants

ORGANISME	NOM & PRENOMS	COORDONNEES
Cite	Léa RASOLONFOSON-RAJAONAH	leavolasoa@yahoo.fr
Rectorat de La Réunion	Annie BELOT-ARNAUD	abelot-arnaud@ac-reunion.fr
FILIAO/Saphir	Erica CHABANNE	e.chabanne@saphir.re
AFD	Julie Couriaut	couriautj@afd.fr
Conseil Départemental de La Réunion	Guillaume Charlat	guillaume.charlat@cg974.fr

Conseil Départemental de La Réunion	Julien Chalois	julien.chalois@cg974.fr
SIEAM	Amina Attoumani M'colo	aoili@bfcoi.com
SIEAM	Mari Said	06 39 29 00 62
SIEAM	Naouirou Vita	naouirou.vita@sieam.fr
PIROI	Joël Cachera	joel.cachera@croix-rouge.fr
Associations les petits débrouillards	Jean Luc Morisse	lespetitsdebrouillardsdelareunion@orange.fr
Association GRANDIR		
La CREOLE	Brice Bidois	b.bidois@lacreole.re
DEAL Réunion	Denys Lepetit	02 62 94 72 58
DEAL Réunion	Jean Fanomezantsoa	jean.fanomezantsoa@developpement-durable.gouv.fr
UCEA	Thabit Anissa	anissa.aimar@yahoo.fr
UCEM	Mouandhui Toiouildine	moundhuitoiouildine@yahoo.fr
Associtaion Mirintsoa	Bernadette Andrianjanaka	amiarinstoa@yahoo.fr
Gret Madagascar	Mamisoa Andriamihaja	mamisoa@iris.mg
Office de l'eau Réunion	Olivier Difernand	olivierdif@yahoo.fr
Office de l'eau Réunion	Faiçal Badat	fbadat@eaureunion.fr
pS-Eau Océan Indien	Grégoire Duband	duband@pseau.org
Indépendant	Christophe Valingot	christophe.valingot@yahoo.fr
ARS Océan Indien	Dominique Maison	dominique.maison@ars.sante.fr